

COMMUNE DE BOISSEUIL

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 17
Votants : 23

L'an deux mille vingt-six, le 18 juin, le conseil municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juin 2026

PRESENTS : Mme ASTIER Martine, Mme BARDAUD Marie-Christine, Mme BAZIN Coline, Mme BEAUGERIE Delphine, Mme COIRAUD Amandine, Mme COQUEL Laure, Mme COTEUR Charline, M. DOUDARD Christian, Mme HAMDAROU Asma, M. JANICOT Philippe, Mme LE MASSON Isabelle, M. MARTINIE Nicolas, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, Mme WISSOCQ Mathilde, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : Mme BOURGEOIS Annick (Pouvoir à M. DOUDARD Christian), M. GIROU Sébastien (Pouvoir à Mme COQUEL Laure), M. LAGORCE Laurent (Pouvoir à Mme COIRAUD Amandine), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à Mme BEAUGERIE Delphine), M. NARAIN Gino (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), M. VILLAUTREIX Joël (Pouvoir à M. TOURNIEROUX Vincent).

Secrétaire de séance : Isabelle LE MASSON

14. Prêt de la salle des mariages de la commune de Boisseuil aux membres de la liste d'opposition.

Les membres de la liste d'opposition souhaitent pouvoir se réunir afin de préparer les séances du conseil municipal.

A ce titre, la salle des mariages pourrait être mise à disposition gratuitement les jeudis qui précèdent un conseil municipal à partir de 17h jusqu'à 20h.

Pour des questions d'organisation liées aux horaires d'ouverture de la mairie, il sera nécessaire d'arriver avant la fermeture des services à 17h30 afin de pouvoir rentrer dans les locaux, la sortie se faisant en totale autonomie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **de valider le principe de mise à disposition gracieuse de la salle des mariages aux membres de la liste d'opposition les jeudis qui précèdent un conseil municipal à partir de 17h jusqu'à 20h.**

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait en Mairie le 19 juin 2026
Au registre sont les signatures
Pour Le Maire empêché,
Le 1^{er} adjoint,
Thierry VALADON




